



Jeune roumain en france et condamné en roumanie

Par **vaduva**, le **06/02/2010** à **03:48**

Bonjour,

je suis un jeune roumain de 17 ans et demi, installé en france depuis 7ans , je suis tout seul sans et aucun titre d'identité.

Je suis poursuivi en Roumanie pour divers faits , vol d'argents et d'une arme à feu, mais lors de ces faits, je n'avais que 13 ans, donc mineur, j'étais l'outil de certains malfaiteurs.

Aujourd'hui, je me retrouve, exilé en France, impossible de rentrer au pays ne cerais-ce que pour récupérer ma carte d'identité, la justice roumaine me poursuit, et m'a condamné à 4 ans de prison ferme par contumace.

Ma question est, y a-t-il prescription après 4 ans du verdict dans lois roumaine?, la lois en Roumanie est elle conforme à la loi européenne ?

D'autres parts, mon âge, à la date des fait, c'est à dire 13 ans, ne me donne pas le droit à l'amnestie ?

Que dois faire pour pouvoir rentrer en Roumanie afin de faire une carte d'identité car en france sans cette carte, je suis comme appatride, il m'est impossible de travailler ni même de me loger, cette situation est insupportable pour moi.

Je vous emprie de m'aider à m'en sortir.

Par **hervé**, le **18/01/2011** à **10:56**

bojour,

ton message ma fait de la peine de te savoir sans rien et être sans logement ni ressource,

si tu veus je peus t'héberger et t'aider au niveau de la justice de façon a que tu puisse travailler et avoir ton logement a toi

Par **mimi493**, le **19/01/2011** à **01:30**

Hum, méfiez-vous des offres d'hébergement qu'on fait à un jeune mineur ...
Allez plutôt voir une association d'aide aux étrangers.

De toute façon vous êtes mineur, donc même avec des papiers, vous aurez des problèmes.
Où sont vos parents ?